

mondiale qui dicte l'importation des pièces ou des matières premières indispensables à la production. Certaines importations pourraient provenir des alliés qui voudront détourner la production vers la satisfaction de leurs propres besoins en temps de guerre, tandis que d'autres pourraient même provenir des ennemis. Essentiellement, la transformation de l'industrie lors d'un conflit risque d'être chaotique. Par conséquent, en temps de paix, l'industrie, les forces armées et le gouvernement doivent prendre des mesures pour assurer une transition aussi harmonieuse que possible. Ce processus de planification est connu sous le nom d'état de préparation de l'industrie de défense.

L'état de préparation de l'industrie de défense contribue de façon essentielle à la dissuasion conventionnelle. L'objectif ultime est de pouvoir soutenir indéfiniment les forces armées. Si un belligérant sait que ses ennemis ne peuvent soutenir leurs forces sur le terrain que pendant une période donnée, il peut se préparer à soutenir les siennes un peu plus longtemps, et obtenir ainsi un avantage important en guerre. Un pays agressif qui croit disposer d'un tel avantage est plus susceptible de déclencher une guerre.

En 1985, dans le cadre de sa nouvelle politique d'alerte et de soutien du combat, le ministère de la Défense nationale a mis sur pied un **Groupe de travail sur l'état de préparation de l'industrie de la Défense**, chargé de «...concevoir pour le ministère les programmes, les systèmes et les procédures qui serviront de base à l'état de préparation de l'industrie de défense»⁶. Peu après, le ministère des Approvisionnements et Services, qui est chargé de veiller à ce que la base industrielle de défense soit conforme aux besoins des Forces canadiennes, a entamé une révision de cette structure au pays. L'objectif de la révision était «d'étudier les capacités actuelles de l'industrie canadienne et de proposer les politiques, les plans, les procédures et les systèmes requis pour appuyer et faciliter un programme de planification industrielle de défense devant permettre de répondre de façon continue aux besoins des forces canadiennes»⁷. La révision a fourni une vision d'ensemble de la capacité actuelle du Canada de mobiliser sa base industrielle pour respecter ses engagements en cas de guerre. Cette capacité s'est considérablement améliorée au cours des dix dernières années.

Durant cette période, 66 p. 100 des commandes ayant trait à la défense nationale ont été passées au Canada, avec une proportion croissante de produits fabriqués au pays. Certaines initiatives contribuent davantage au développement d'une base industrielle de défense canadienne; par exemple, le «5K Referral Program» exige que tout achat du ministère de la Défense nationale dépassant 5 000 dollars soit fait chez un fournisseur canadien si cela est économique. Néanmoins, le groupe de travail a conclu en 1987 que «... la base industrielle de défense canadienne est fragmentée, extrêmement spécialisée, et n'est pas orientée vers la satisfaction des besoins opérationnels des Forces canadiennes»⁸.

⁶ Groupe de travail sur l'état de préparation industrielle de la Défense, *Defence Industrial Preparedness: A Foundation for Defence*, (Ottawa : Approvisionnements et Services Canada, 1987), p. i.

⁷ Defence Industries and Emergency Planning Branch, DSS, *The Defence Industrial Review 1987*, (Ottawa : Approvisionnements et Services Canada, 1987), p. 1.

⁸ Groupe de travail sur l'état de préparation de l'industrie de la Défense, op. cit., pp. 2-5.